Concertation & Action Inondation

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

Inondations : quelles actions ?

Réunion de concertation, 2012

Agir pour réduire les risques

Pour travailler ensemble à l'amélioration de la sécurité et au développement durable de notre territoire, l'Établissement public Loire a conduit, sur proposition de l'État, une démarche d'étude et de concertation à l'échelle des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre.

Elle a été l'occasion de réunir autour de la table les élus et agents des collectivités, services de l'État, acteurs économiques et associations concernés par le risque d'inondation sur le territoire.

L'implication forte de ces partenaires a conduit à l'élaboration d'un portefeuille d'actions partagé et conséquent, dont la mise en œuvre a été initiée dès le second semestre 2012.

À travers celui-ci, chacun est ainsi engagé, dans la mesure de ses responsabilités, de ses moyens et de ses missions, dans cette voie commune qui, nous l'espérons, conduira à la sécurisation des populations exposées et à une meilleure résilience du territoire.

Pierre-Étienne BISCH,
Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne

Jean GERMAIN,
Président de l'Etablissement public Loire

Alain RAFESTHAIN,
Président du Conseil Général du Cher

Cosne-Cours-sur-Loire, déc. 2003

Deuxième étape : Les actions de réduction du risque inondation

La seconde étape de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre, conduite en 2012, a consisté à établir un portefeuille d'actions destinées à réduire les risques d'inondation sur le territoire exposé aux crues de la Loire.

Les actions retenues ont été définies dans le cadre d'une concertation large et nécessitent l'implication des différents acteurs concernés pour être mises en œuvre : les riverains, les associations, les acteurs économiques, les services de l'État et des collectivités. Elles sont présentées de façon synthétique dans ce document.

Du Bec d'Allier à Beaulieu-sur-Loire : **37** communes, **60 000** habitants dont **10 000 en zone inondable**, près de **250 entreprises exposées**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Centre

Conseil Général Cher

Etablissement Public Loire

UNION EUROPÉENNE
La démarche d'étude de val est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le FEDER.

Cette démarche est portée par l'Établissement public Loire et financée par l'Europe (Fonds Européen de Développement Régional), l'État, la Région Centre et le Département du Cher dans le cadre du plan Loire 2007-2013.

LES ACTEURS DU TERRITOIRE SE MOBILISENT

... pour préparer la gestion de crise

> **Renforcer le caractère opérationnel des Plans Communaux de Sauvegarde** des communes riveraines de la Loire dans le Cher et dans la Nièvre.

> **Consolider les plans de gestion de crise :** ORSEC, plans relatifs aux services de santé, aux écoles, à la gestion des routes et du trafic, etc.

> **Moderniser et renforcer les systèmes d'alerte** et autres dispositifs.

Atelier de travail « plans communaux de sauvegarde » le 11 novembre 2012 dans le Cher

› Une action phare : l'organisation d'un exercice global de gestion de crise

La mise en œuvre d'un exercice global de gestion de crise, soutenue par l'ensemble des acteurs concernés, est programmée en novembre 2013 et concernera l'ensemble des communes riveraines de la Loire entre le Bec d'Allier et Beaulieu-sur-Loire / Neuvy-sur-Loire. La finalité de cet exercice est de :

- préparer les acteurs et la population à la gestion de crise,
- mettre en place de bons réflexes et une bonne coordination,
- mettre à jour les protocoles nécessaires à une bonne gestion de crise.

Cet événement mobilisera les Préfectures, les Directions Départementales des Territoires, le Service de Prévision des Crues Loire-Cher-Indre, les services de secours, de protection civile et de maintien de l'ordre, les Communes et les Conseils généraux, l'Etablissement public Loire, mais également plus localement : des associations, des riverains, des entreprises, des gestionnaires de réseau, etc.

... pour réduire l'impact de l'inondation sur le territoire

> **Sensibiliser et former les artisans, maîtres d'œuvre et fournisseurs** aux techniques de construction en zone inondable.

> **Diffuser des guides pédagogiques** relatif à la réduction de la vulnérabilité de **l'habitat.**

> Réduire la vulnérabilité des **réseaux** et renforcer la coordination entre les gestionnaires : électricité, eau potable, assainissement, transports, etc.

> Accompagner les **entreprises et exploitations agricoles**.

> Réduire la vulnérabilité des **équipements et services des collectivités :** le Plan de Continuité d'Activité.

> Réduire la vulnérabilité du **patrimoine culturel et environnemental.**

Le « Référentiel de travaux de prévention du risque d'inondation dans l'habitat existant », édité par le ministère du Logement et de l'Ecologie en juin 2012, est accessible sur l'espace Internet de la démarche et a vocation à être diffusé largement sur le territoire.

> La gestion du lit et de la végétation

Afin de maintenir ou d'améliorer les capacités d'écoulement dans la Loire, il s'agit de :

- **identifier** les secteurs les plus vulnérables à la fermeture du lit par la végétation,
- **hiérarchiser** les secteurs sur lesquels la restauration paraît opportune,
- **programmer** puis mettre en œuvre les opérations retenues en fonction des crédits disponibles.

Entretien du lit à Germigny, 2012

> Renforcer les levées et éviter le risque de brèches par surverse

En situation actuelle

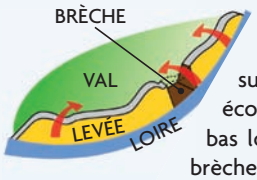

Les digues du territoire présentent actuellement un profil très irrégulier : submergées en cas de forte crue, les écoulements se concentreront en des points bas localisés et provoqueront l'ouverture de brèches, inondant les vals de façon soudaine, imprévisible et brutale, comme cela a pu se produire à plusieurs reprises par le passé.

Les surverses apparaissent dès les crues fortes...

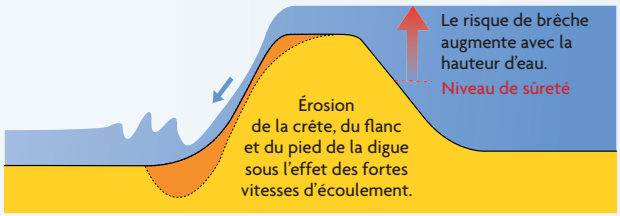

... et provoquent l'effacement de la digue en moins de 2h

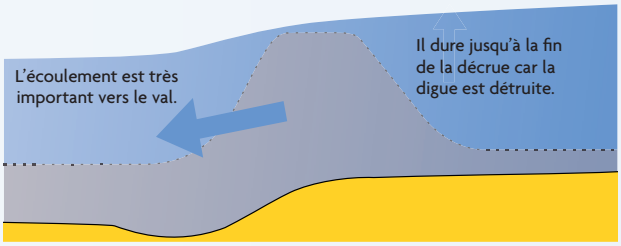

En situation aménagée

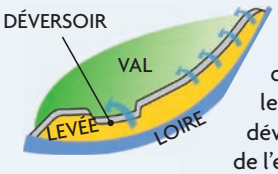

Afin de renforcer la sécurité dans les vals de Cours-les-Barres, de La Charité et de Léré, il apparaît opportun de corriger le profil des digues et de les équiper de déversoirs de sécurité pour assurer la tenue de l'endiguement en cas de crue forte tout en limitant les vitesses d'écoulement, les hauteurs et durées de submersion dans les vals.

L'eau entre par le déversoir en cas de crues fortes :

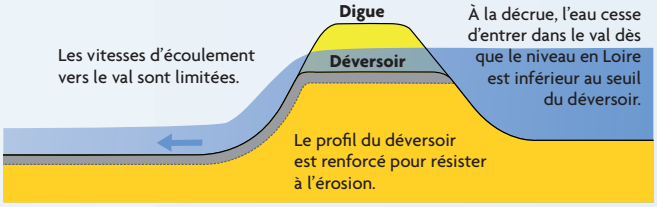

Des surverses apparaissent sur le reste de la digue en cas de crue catastrophique, mais le risque de brèche est limité :

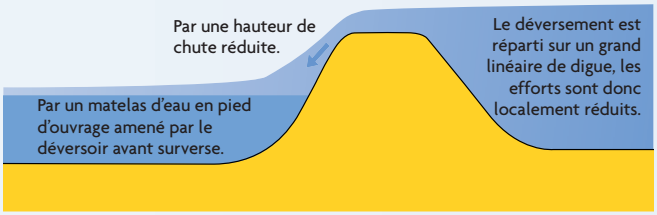

Focus sur les études de dangers des digues

Attendues d'ici fin 2014, ces études réglementaires ont pour objectif d'améliorer la connaissance sur la sûreté des digues existantes, en évaluant notamment les risques de rupture avant surverse, et de proposer des mesures d'amélioration en cas de risque de défaillance identifié.

Les connaissances ainsi produites auront vocation à alimenter la réflexion déjà engagée sur la sécurisation des systèmes d'endiguement, sur les plans de gestion de crise ainsi que les Plans de Prévention des Risques d'Inondation.

> La mise en place de nouveaux dispositifs de protection

Il est envisagé la mise en place de nouveaux systèmes pour retarder l'inondation de secteurs non protégés. Ont ainsi été étudiés :

- **5 dispositifs de fermeture** pour éviter le refoulement des eaux de crue sous le canal latéral à la Loire, à Cuffy et Belleville-sur-Loire,
- **8 systèmes de protection amovibles** pour protéger les bords de Loire dans les communes de Marzy, Fourchambault, La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Saint-Satur et Cosne-Cours-sur-Loire.

MA CONTRIBUTION EN TANT QUE RIVERAIN

Je m'informe et je m'implique

> Je m'informe sur les risques et sur les bons comportements à adopter en cas d'alerte : en mairie, en consultant le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) ou le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs), en prenant connaissance des repères de crues présents sur ma commune, etc.

> Je peux m'engager en tant que bénévole dans la réserve communale de sécurité civile de ma commune.

> Je relaie l'information autour de moi.

Je réduis la vulnérabilité de mon foyer et de mon habitation

> Je suis le premier responsable de la sécurité des habitants de mon foyer :
- Je réalise mon « Plan Familial de Mise en Sûreté », qui me permet de préparer l'évacuation de ma famille, la mise en sûreté de mes biens et mon retour après la crue.

> J'adapte mon logement pour réduire les dommages et permettre mon retour dans les meilleures conditions après la crue :
- Je consulte les guides spécifiques mis à disposition.
- Je réalise, lorsque l'occasion se présente, des travaux appropriés : adaptation du réseau électrique, choix des bons matériaux (sol, murs, etc.), fixation de la cuve de fuel, pose d'une ouverture dans la toiture pour évacuer en dernier ressort, etc.

Je réduis la vulnérabilité de mon entreprise, commerce ou exploitation agricole

> Je demande à bénéficier d'un diagnostic gratuit* de vulnérabilité aux inondations si mon activité ou mon exploitation est installée en zone inondable.

> Suite à ce diagnostic, si je décide de mettre en place des mesures identifiées, je pourrai bénéficier d'aides financières.

* Contributions des collectivités et de l'Union Européenne

Pour plus d'informations, www.plan-loire.fr/diagnostics-entreprises

Contact : Etablissement public Loire - 02 38 64 47 70

Focus sur les interventions de la Maison de Loire du Cher

La Maison de Loire du Cher s'investit fortement pour contribuer à la sensibilisation des riverains et à la préparation de la gestion de crise à travers :

- des journées de sensibilisation des scolaires,
- des expositions sur le risque inondation, dont la présentation des résultats de l'étude,
- l'appui à l'organisation de réunions publiques dans les communes,
- la mise en place de circuits de la mémoire des crues,
- l'appui aux riverains pour l'écriture de leur « Plan Familial de Mise en Sûreté »,
- l 'appui aux communes pour la réalisation de leurs DICRIM et PCS, etc.

LE PORTEFEUILLE D'ACTIONS

Une concertation structurée pour la définition des actions à conduire

Réunion publique, Cosne-Cours-sur-Loire, février 2012

Portée par l'Établissement public Loire entre janvier 2011 et mars 2013, l'étude a été suivie par deux comités, pour un total de près de 700 participations cumulées de leurs membres.

- Un **comité technique** composé de membres des DREAL Centre et Bourgogne, des DDT du Cher et de la Nièvre, des Conseils généraux du Cher et de la Nièvre, de la Maison de Loire du Cher et de l'Établissement public Loire. Ce comité s'est réuni à 15 reprises.
- Un **comité de concertation** composé d'élus et de représentants des collectivités, des services de l'État, d'associations, d'acteurs économiques, des chambres consulaires, des gestionnaires de réseaux, etc. Ce comité s'est réuni à 11 reprises dans 8 communes du territoire.

La **population** a par ailleurs été associée à l'occasion de 3 réunions publiques.

Les grands axes d'intervention

Le diagnostic initial, présenté dans la plaquette « Inondations : sommes-nous prêts ? », a mis en évidence les risques et dangers auxquels sont exposés les populations ainsi que les enjeux sur le territoire. Cette analyse a été réalisée pour différents scénarios d'événements allant de la crue de décembre 2003 aux crues catastrophiques du 19ème siècle.

Afin de réduire ces risques, les réflexions, analyses et échanges conduits dans le cadre de la démarche de concertation ont abouti à la proposition de **33 actions** :

7 actions pour améliorer la préparation à la gestion de crise

Il s'agit d'optimiser la préparation individuelle et collective des différents acteurs concernés.

8 actions pour développer l'information préventive et la culture du risque

Il s'agit de sensibiliser et éduquer les riverains aux risques liés aux grandes crues de la Loire, qui ne se sont plus produites depuis plus de 150 ans et ont été progressivement oubliées.

10 actions pour réduire la vulnérabilité des enjeux et du territoire

Il s'agit d'intervenir de façon préventive pour limiter les dommages sur les biens et sur l'environnement, pour réduire les délais nécessaires pour le retour des populations dans leurs habitations et le redémarrage de l'activité économique, ou encore pour assurer la continuité des services publics ou leur reprise d'activité rapide.

8 actions pour renforcer la protection contre les crues

Il s'agit d'améliorer le système d'endiguement existant pour éviter sa rupture et l'ouverture de brèches catastrophiques, d'intervenir sur la végétation du lit de la Loire pour conserver ou améliorer ses capacités d'écoulement, ainsi que d'envisager la mise en place de dispositifs spécifiques sur des secteurs non protégés.

Consulter et réagir sur le portefeuille d'actions

Les actions du portefeuille sont présentées plus en détail sur l'espace Internet www.plan-loire.fr/etude-vals-amont, dans la rubrique *« des actions pour réduire le risque »*.

VERS LA MISE EN ŒUVRE DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS

Le portefeuille d'actions élaboré en concertation dans le cadre de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre défini 33 actions à conduire sur le territoire pour réduire les risques d'inondation lié aux fortes crues de la Loire, en agissant sur les thématiques de l'information préventive, de la préparation à la gestion de crise, de la réduction de la vulnérabilité et de la protection contre les crues.

Bien que certaines d'entre elles soient déjà engagées, l'année 2013 constitue un tremplin pour la mise en œuvre de ce portefeuille, qui concerne et implique la participation d'un large panel d'acteurs.

Pose d'un repère de crue, le 19 décembre 2012 à Cuffy

Inondation des quais de La-Charité-sur-Loire lors de la crue de décembre 2003

Un comité de suivi et d'impulsion sur le territoire

Un comité mis en place sur le territoire a pour mission d'assurer l'animation, la coordination, le suivi et l'appui à la mise en œuvre des actions identifiées et retenues dans le cadre de l'étude.

Animé par l'Établissement public Loire, il est composé de représentants des acteurs concernés sur le territoire :

- Services de l'État
- Élus et services des collectivités (Communes, Conseils Régionaux et Généraux)
- Associations (Maison de Loire du Cher, Loire vivante, etc.)
- Acteurs économiques, chambres consulaires, gestionnaires de réseau

S'INFORMER ET CONTRIBUER

L'ensemble des documents (rapports, cartographies, restitution des réunions de concertation, etc.) produits dans le cadre de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre sont consultables et téléchargeables sur l'espace Internet du plan Loire dédié à la démarche.

• Pour s'informer sur les risques

Rubriques Internet « Le diagnostic des risques » et « Documentation »

• Pour suivre la mise en œuvre des actions

Rubrique Internet « Des actions pour réduire le risque »

• Pour réagir et s'impliquer

Rubriques Internet « Contact » et « Actualité »

www.plan-loire.fr/etude-vals-amont

S'informer, échanger et travailler ensemble pour réduire le risque sur le territoire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Un outil des collectivités au service du développement durable du bassin de la Loire et ses affluents

3 av. Claude Guillemin
BP 6125 45061 Orléans Cedex 2
tél. 02 38 64 38 38 - fax 02 35 64 35 35
direction@eptb-loire.fr
www.eptb-loire.fr

© photos, schémas : Etablissement public Loire et DDT 58 • conception : Etat d'Esprit • mars 2013